



LE PAYS HORLOGER

# PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux - 16 Rue des Dolines -  
BP 13100  
25503 Morteau Cedex

---

## COMITÉ DU PETR

**Réunion du Jeudi 06 Décembre 2018 à Plaimbois du Miroir**

### - Compte-rendu -

#### Présents :

- Mesdames Maryse Mainier, Dominique Mollier, Catherine Rognon.
- Messieurs Patrick Bertin, Jean-Marie Binétruy, Cédric Bôle, Jean-Pierre Frigo, Samuel Houser, Denis Nappez, Patrick Laithier, Denis Leroux, Régis Ligier, Roland Martin, Paul Moureaux, Serge Orny, Gilles Robert, Bruno Todeschini, Pierre Vaufrey, Pierre Vuillemin, Pierre-Jean Wycart.

#### Absents excusés :

- Mesdames Nathalie Pepe-Aubry, Christelle Vuillemin.
- Messieurs Serge Cagnon, Fabien Cartier, Anthony Mérique.

Monsieur Bruno Todeschini donne procuration à Madame Catherine Rognon jusqu'à son arrivée.  
Monsieur Anthony Mérique donne procuration à Monsieur Régis Ligier.  
Madame Christelle Vuillemin donne procuration à Monsieur Jean-Pierre Frigo.

#### Observateurs :

- Représentants communes associées au projet de PNR : Messieurs François Cucherousset, Jacques De Gribaldi, Charles Schelle.
- Mesdames Marie-Laure Carette, Sylvie Personeni
- Messieurs Yannick Nancy, Maxime Delavelle

---

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie Monsieur Lerat pour son accueil au sein de la commune de Plaimbois du Miroir.

Monsieur le Président soumet au vote le compte-rendu de la séance précédente.

Le comité valide le compte-rendu de la séance précédente : 24 octobre 2018.

Monsieur Roland Martin a été élu secrétaire.

En préalable aux débats, Monsieur le Président présente l'application mobile « Flash Info Média » qui a vocation à relayer l'information des communes. Elle est portée par un journaliste de Plein Air. La description sera jointe au compte-rendu.

Il évoque également la réunion des présidents de PNR de Bourgogne -Franche-Comté à laquelle il a été invité à participer.

### ➤ TRAVAUX DE REPRISE DE LA CHARTE

Les agents du Pays Horloger présentent les travaux réalisés sur la charte suite aux retours des visites, sur la base de la note de recommandations du CNPN, du courrier du préfet et de l'assistance de la fédération des Parcs et de la région.

Monsieur Binétruy est intéressé par la réactivation du conseil de développement car il est maintenant obligatoire dans les communautés de communes de plus de 20 000 habitants mais il peut être mutualisé avec d'autres intercommunalités.

M Cucherousset signale qu'il serait intéressant d'organiser une réunion des maires sur la communauté de communes des Portes du Haut-Doubs.

M Robert ajoute qu'il faut se mobiliser pour convaincre toutes les communes. Il faudrait avoir un support de communication pour présenter efficacement la charte.

M Nappez ajoute qu'il serait intéressant de voir comment d'autres parcs l'ont appréhendé.

M Bertin ajoute qu'il faudra adapter le discours à la commune car les enjeux et les attentes ne sont pas partout les mêmes.

M le Président répond qu'il souhaite profiter du début d'année pour organiser au mois de février, après les vœux, une assemblée des maires pour annoncer les prochaines phases de travail. Au-delà de cela, la communication sera l'un des gros enjeux de 2019. Tous les parcs sont passés par là mais il apparaît en effet utile que l'on se fasse aider. Il faudra être capable de bien montrer la plus-value sans dissimuler les quelques contraintes.

Monsieur Bruno Todeschini rejoint la séance.

La transmission au conseil régional de la charte sera faite le 19 décembre afin de déclencher les prochaines étapes. Le comité syndical autorise le bureau du Comité à transmettre la charte à cette date après intégration des derniers éléments.

**Approbation à l'unanimité.**

### ➤ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Comité Syndical autorise le Président à effectuer des dépenses d'investissement dans le cadre du ¼ des dépenses d'investissement 2018 avant le vote du BP 2019.

**Approbation à l'unanimité.**

### ➤ VERSEMENT ANTICIPE DES PARTICIPATIONS STATUTAIRES

Sollicitation du versement en tout début d'année d'une partie de la subvention de l'office de tourisme du Pays Horloger. Cela nécessite la sollicitation du versement anticipé d'1/3 des participations statutaires afin de couvrir les besoins de trésorerie.

**Approbation à l'unanimité**

### ➤ ORDRE DE MISSION PERMANENT

Il est proposé de renouveler l'ordre de mission permanent délivré aux agents du PETR du Pays Horloger

La période de validité s'étend du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Il est valable pour tous modes de transports sur France, Suisse et Europe.

#### **Approbation à l'unanimité**

### ➤ SUBVENTION DES POSTES AU TITRE DU PROJET DE PNR

Chargé de mission milieux naturels, chargée de mission aménagement durable, chargée de mission tourisme :

Coût éligible global : 116 400 €

Aide région : 58 000 €

Temps de travail additionnel :

Directeur 30 % : 19 210 €

Aide région : 9 605 €

#### **Approbation à l'unanimité**

### ➤ RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

	<b>BANQUE POPULAIRE</b>	<b>CREDIT AGRICOLE</b>	<b>CREDIT MUTUEL</b>
<b>Montant</b>	100 000 €	100 000 €	100 000 €
<b>Durée</b>	12 mois	12 mois	12 mois
<b>Marge</b>	1,10%	1,80%	0.8 point
<b>Taux (marge + Euribor 3 mois) *</b>	<b>0,78%</b>	<b>1,48%</b>	<b>0,48%</b>
<b>Appel de fonds</b>	minimum 15 000 €	pas de minimum	pas de minimum
<b>Remboursements</b>	minimum 15 000 €	au gré de la collectivité	au gré de la collectivité
<b>Frais de dossier</b>	néant	<b>200 €</b>	néant
<b>Commission d'engagement</b>	0.20 % du montant autorisé (mini 100 €) soit 200 €	néant	0.20% du montant autorisé soit 200 €
<b>Commission de non utilisation</b>	néant	néant	néant

\* variable selon Euribor 3 mois (-0.316 % au 20/11/18)

Il est proposé de retenir la proposition du Crédit Mutuel.

M Ligier ne prend pas part au vote.

- 21 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention.

#### **Approbation à la majorité absolue.**

## ➤ DIVERS

### • **Projet artistique Gilles Rondot**

Il avait présenté son projet en juillet et approché les communes. Des communes ont manifesté leur intérêt mais ne souhaitent pas financer le projet.

A l'heure actuelle : le projet n'a trouvé aucun financement extérieur. Le comité porte la recommandation : report ou abandon du projet à moins de trouver à le financer.

### • **Savoir faire de mécanique horlogère**

Le dossier « savoir-faire de mécanique horlogère » l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français.

Le dépôt du dossier de candidature au patrimoine mondial dans une perspective transfrontalière est maintenant rendu possible.

### • **Dates prévisionnelles des comités 2019**

- 7 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- 4 juillet
- 5 septembre
- 3 octobre
- 7 novembre
- 5 décembre

### • **Territoires industriels**

M Bole indique que le gouvernement a identifié 124 territoires industriels à revitaliser. Il n'y en a aucun dans le Doubs. Il a fait une demande à l'AER pour que cela soit rattrapé et valoriser notre territoire. Un courrier du Pays Horloger serait le bienvenu afin que nous puissions si possible obtenir une aide sur les nombreux projets de revitalisation que nous portons.

### • **Groupe de suivi du règlement d'eau sur le Doubs Franco-Suisse**

M Robert y a représenté le Pays Horloger.

### • **Avenir du site de Consolation**

Le Pays Horloger était représenté par M Robert à la réunion sur l'avenir de Consolation. Il ne s'agit pour le moment que d'une réflexion sur ce que le territoire peut faire pour que le site reste vivant.

---

*La prochaine séance aura lieu le jeudi 07 février 2019*

---

Le Président  
Denis Leroux



*Une copie de ce compte-rendu est disponible sur <http://www.pays-horloger.fr>*